



Capitales européennes de la culture : quel apport au seuil de leurs 25 ans ?

En 2010, les Capitales européennes de la culture (CEC) fêteront leurs 25 ans. Si elles génèrent l'un des événements culturels les plus visibles de l'échiquier communautaire, elles restent encore mal connues. Dans un contexte où, depuis 2004, le processus de réflexion sur le projet culturel de l'Union se fait très actif, avec notamment une structuration autour de l'Agenda européen de la culture proposé en 2007 par la Commission, que peut-on dire de l'apport et du potentiel de cette action complexe en matière de construction et d'intégration européennes ?

Cette question était au cœur du débat organisé le 9 avril 2009 par l'Association Jean Monnet, en partenariat avec la Maison de l'Europe de Paris.

Après un accueil par **Catherine Lalumière**, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, et **Edith Herdhuin**, vice-présidente de l'Association Jean Monnet, une première table ronde, centrée sur l'évolution de l'action Capitales européennes de la culture (CEC) et le témoignage de villes élues, réunissait **Jacqueline Pacaud**, administratrice en charge du programme CEC à la Commission européenne, Direction générale de l'Éducation et de la Culture, **Ulrich Fuchs**, directeur adjoint de Linz 2009, et **Bertrand Collette**, chargé de mission, Marseille-Provence 2013. La deuxième table ronde, d'approche critique, rassemblait **Laurent Dreano**, coordinateur général de Lille 2004 et directeur de la culture de la Ville de Lille, **Aiva Rozenberga**, directrice du projet de candidature de Riga 2014, et **Bert Van Meggelen**, directeur d'un bureau de projets urbains et de planification culturelle, sociologue, directeur général et artistique de Rotterdam 2001, membre du Jury de Linz et Vilnius 2009, et conseiller d'Essen pour la Ruhr et de Pécs 2010. **Roger Tropéano**, président de l'Association Les Rencontres, intervenait également dans le débat. Cette rencontre était animée par **Pascal Brunet**, directeur du Relais Culture Europe

« Un formidable concept imaginé en 1985 par Melina Mercouri et Jack Lang, qui permet de mettre en valeur une ville, son patrimoine et ses habitants, avec un fort encouragement à la créativité, et des retombées de tous types pour la ville. Mais aussi, à condition d'en saisir l'occasion, le moyen de contribuer à développer ce sentiment de citoyenneté européenne qui ne s'acquiert qu'au prix d'efforts continus ... ». En rappelant les facettes de l'action CEC, Catherine Lalumière souligne aussi qu'il incombe aux élus concernés de mieux faire valoir ses liens avec le projet européen.

Pour sa part, Edith Herdhuin se réfère à Jean Monnet¹ selon lequel « L'Europe, ce sont d'abord des hommes. Cet objectif a toujours été le même pour moi : faire travailler des

¹ *Propos de Jean Monnet sur le changement et l'action en Europe* choisis par GF Lang et Associés, 1990.

hommes ensemble, leur montrer qu'au delà de leurs divergences par dessus les frontières, ils ont un intérêt commun ». En notant le spectaculaire développement des sections européennes initiées par le Lycée Jean Monnet (la première en 1990 et 3000 aujourd'hui), Edith Herdhuin ajoute que *« l'avenir de l'Europe est porté par les jeunes »* et regrette toutefois que l'enseignement y soit *« de plus en plus utilitaire, avec des heures réduites pour la culture et la civilisation européennes »*.

Le cheminement de l'action CEC

« Cette action a connu d'importantes mutations pour mieux répondre à ses objectifs, dans un contexte où, devenu projet européen, la culture fait face à de plus en plus de défis. Elle a cependant jusqu'ici été sous-estimée dans son potentiel, au niveau européen comme au niveau local » constate Jacqueline Pacaud en ouverture de la première table-ronde.

L'idée d'origine, - *« rapprocher les Européens, mettre en valeur la richesse, les aspects communs des cultures européennes, et leur diversité, à travers le biais culturel »* -, est restée la même, avec 3 grandes étapes :

1) un processus intergouvernemental jusqu'aux nominations de 2004 (Gênes, Lille) : les ministres de la Culture défendaient au sein du Conseil une ou plusieurs villes de leur territoire, *« pour une décision essentiellement politique, opaque, sans critères ni processus d'évaluation. »*

2) une transparence améliorée pour les titres 2005-2012 : l'action devient communautaire et s'appuie sur des critères : valeur ajoutée européenne, implication des citoyens, pérennité de l'impact de la manifestation..., avec évaluation par des experts indépendants.

Le classement des Etats Membres par ordre chronologique crée un équilibre politique, *« mais ceux-ci ne jouent pas le jeu et ne favorisent pas une concurrence fructueuse entre les villes »*. Le processus de désignation est encore modifié, et ce *« d'autant plus que, dans la foulée du rapport Palmer, Lille 2004 aura aidé à prendre conscience du potentiel de cette action, au niveau local comme européen »*.

3) *« une phase de maturité pour les titres 2013 à 2019, sans que l'action soit au bout de son potentiel »*. Sur les critères, sur la concurrence entre villes, les exigences sont beaucoup plus rigoureuses. La présélection en 2 phases (2 ans pour la compétition et 4 après désignation pour la préparation) s'accompagne d'un suivi par des experts - avec *in fine* un prix *Melina Mercouri* de 1,5 millions d'euros pour respect des critères - *« ce qui est minime par rapport au budget d'une capitale »*. (100 millions d'euros pour Marseille). Mais, ajoute Jacqueline Pacaud, les CEC peuvent générer d'énormes bénéfices en termes d'image, de régénération urbaine, d'emploi, de cohésion sociale, de tourisme...(une augmentation d'environ 12% pendant l'année CEC, qui se continue l'année suivante avec des écarts énormes, comme par exemple 150% pour Lille et Liverpool). Les bénéfices économiques sont, eux, assez difficiles à apprécier : 1 euro public investi dans le cycle de la manifestation génèrerait 8 à 10 euros dans le cycle économique.

En réponse à la salle, Jacqueline Pacaud donne quelques précisions :

- le processus de sélection dure 6 ans à partir de l'appel à candidature (2 ans pour la compétition et 4 ans après désignation pour la préparation). Bertrand Collette souligne la technicité et la longueur de la démarche, avec un dossier de 800 pages pour Marseille, première ville avec Košice à expérimenter ces règles.

- il n'y a pas de taille critique au niveau du nombre d'habitants, « *les capacités requises n'étant pas seulement financières, mais de gouvernance, et liées à un minimum d'infrastructures* » (200.000 habitants à Linz, 12,5 millions à Istanbul...).

« *La Commission a-t-elle su bien saisir cette opportunité pour faire parler d'Europe ?*, questionne Jacqueline Pacaud, *probablement pas, mais c'est un chantier pour l'avenir* ».

Pascal Brunet rappelle ici les explosions de candidatures - 8 villes en France, 16 en Allemagne pour 2010, autant en Espagne - qui oeuvrent depuis 3 ans pour 2016 « *en vue d'obtenir ce label qui cristallise de nombreux intérêts, pour les aspects économiques, mais aussi parce que l'événement est pensé de plus en plus comme un endroit de réflexion et d'action pour des défis fondamentaux du débat communautaire d'aujourd'hui.* »

Et de fait, entre questions de gouvernance, de mobilisation et de rôle des populations et des territoires, de régénération urbaine..., les enjeux des CEC, dans leur évolution, se déclinent en parallèle sur les thèmes de la citoyenneté européenne, du développement durable, des relations à l'Europe et au monde.

La gouvernance

« *Le label CEC oblige à combiner des enjeux multiples* » explique Laurent Dréano : primauté de la notoriété et de l'attractivité d'une ville et d'un territoire pour les partenaires politiques et économiques, place de la culture au centre du développement urbain pour le milieu artistique... S'y ajoute le défi d'impulser une dimension européenne avec des ressources financières essentiellement locales, ou celui d'effectuer des arbitrages controversés par la population sur place. Ulrich Fuchs rappelle que, sur 2200 projets proposés, Linz n'a pu en retenir que 220, tout en impliquant 5000 artistes internationaux de 66 pays dans la programmation 2008-2009.

« *Sur des villes dotées d'un plus grand savoir-faire sur le plan culturel, Marseille l'a emporté pour des questions d'indépendance de la gouvernance, avec une approche du jury très concertée, et un équilibre réussi entre les partenaires, tous liés par une charte autour du même projet, d'un budget commun* » renchérit Bertrand Collette, et d'une équipe, autour de Bernard Latarjet, capable de mettre en œuvre le projet et de lui donner sa dynamique.

« *Ce modèle d'indépendance est le seul qui rende une CEC possible* » estime Bert Van Meggelen, ajoutant que, trop souvent, en particulier dans les Etats récemment entrés dans l'UE, les politiciens ne savent pas se défaire de l'organisation d'une CEC au profit de professionnels. « *Les difficultés sont patentées, à Prague en 2000, à Vilnius, Košice, Talinn... Ainsi - et c'est également une question pour la Commission -, quelle relation dessiner pour la gouvernance de la manifestation, entre distance et proximité des politiciens, dans la mesure où il est impératif que ceux-ci soient aussi impliqués ?* ».

Pour sa part, Roger Tropéano insiste sur la nécessité de penser cette relation en termes positifs et sur le fait que « *les CEC contribuent à rendre les politiques plus Européens* », tandis que Pascal Brunet observe que « *par les remises en cause et les mutations qu'elles entraînent dans les modes d'action publique, les CEC se révèlent être un prodigieux laboratoire de gouvernance* ».

La mobilisation des populations

Tous les intervenants soulignent, avec Bertrand Collette, que « *sans l'adhésion des populations, les CEC ne peuvent réussir. Elles sont par excellence un lieu d'expérimentation pour leur mobilisation, qui nécessite un vrai travail de fond* », cette participation des populations et le développement culturel et social à long terme de la ville faisant partie du 2^e volet des critères de sélection des CEC.

En exemple, - outre des expériences dans des hôpitaux, des prisons...-, un projet-phare de Marseille : les Ateliers de l'Euroméditerranée. Avec des insertions de créateurs, de chercheurs, au sein d'institutions culturelles, d'écoles, d'entreprises, cette opération se décline sur un axe majeur de la ville, - les échanges Europe/Méditerranée - , tout en s'insérant dans une réflexion fondamentale sur la place de l'art dans la cité et sur sa contribution à la transformation urbaine.

Pour Laurent Dréano, cette place s'est très positivement modifiée à Lille, où les diverses actions menées – entre autres avec les 12 *Maisons Folies* - ont permis de faire le lien entre culture *populaire* et culture *cultivée* – selon l'expression d'Edgar Morin. « *La culture n'est pas quelque chose qui se décrète, mais se travaille, ajoute-t-il, et le plus important est cet apprentissage de « comment travailler ensemble* » » : danses Bollywood pour la première édition de Lille 3000, ou prise en charge d'un thème par tout un quartier - Pologne, Ukraine...-, pour la seconde en 2009. Avec aussi, pour Rotterdam 2001, ce projet *Preaching For Another Man's Parish* : dans cette ville « *qui suffoque de ses 60 religions* » dit Bert Van Meggelen, un imam officiait dans une église catholique, ou un évêque dans une synagogue, avec un succès croissant dans la durée. « *Pensant qu'il ne s'agissait que de religion, les participants étaient à leur insu impliqués dans un vrai projet culturel.* »

Entre des manifestations festives - « *moments de solidarité et de partage* », souligne Ulrich Fuchs -, ou des *Mobile Center Units* dans la périphérie de Riga, il s'agit de tenir compte des générations, des catégories sociales, économiques, des handicaps, d'inclure ceux qui ne se trouvent pas à leur place dans les lieux culturels.

Bert Van Meggelen souligne l'hétérogénéité croissante dans les villes qui se fragmentent en micros-cultures, « *avec des instruments d'intervention aujourd'hui érodés. C'est peut-être la culture, et les modèles qui sont développés dans les villes qui pourraient aider à créer des ponts, plus que les politiciens, l'idée étant d'amener à un engagement croissant et de réinventer la citoyenneté* ».

« *Ces diverses expériences sur les thèmes de la diversité culturelle prise au sens large, de la citoyenneté, de la démocratisation culturelle sur laquelle on est panne, commente Pascal Brunet, peuvent nous renvoyer à la déclaration de Fribourg de mai 2007 qui tend à définir les « droits culturels » et les comprend comme des droits de l'Homme à part entière, ainsi qu'aux réflexions menant au choix des divers thèmes annuels européens, dont Précarité et grande pauvreté pour 2010* ».

Le développement durable

Comme le rappelle Jacqueline Pacaud, « *la durabilité fait partie des critères de sélection et devient un élément fondamental du label CEC. Mais les évaluations n'ont commencé qu'à partir du titre 2007 et il y a donc peu de recul* ». Il faut, en outre, concevoir des méthodes de d'appréciation adaptées. Liverpool, CEC en 2008, développe pour ce faire un outil très innovant - *Impacts 08* - pour mesurer dans tous leurs aspects et leur globalité les impacts des programmes de régénération par la culture.

Avec Laurent Dréano, pour lequel « *la dynamique engagée doit être une dynamique de démarrage et non pas d'achèvement* », les intervenants montrent que cette exigence se décline en fait à tous niveaux : nouveaux lieux culturels durables (300 millions d'euros pour Linz, 800 pour Marseille) – ou autres investissements liés à la rénovation urbaine -, actions et événements pérennes (*Lille 3000*, Linz : espace de *sensibilisation à la conscience acoustique*), commandes d'œuvres relevant d'un processus citoyen avec Marseille, qui entame aussi des actions liées sur le fond au développement durable, autour du thème du partage de l'eau...

« *La durabilité, c'est aussi de faire changer les mentalités*, ajoute Ulrich Fuchs, *ce qui est peu facile à mesurer et exige de la continuité* ». Il peut s'agir de faire accepter une « internationalité », en commençant par accueillir des artistes venus d'ailleurs. Aiva Rozenberga souligne qu'avec le développement de la culture politique en Lettonie, la confiance dans des projets de long terme s'accroît et permet d'ouvrir sur des stratégies en ce sens.

Pour Pascal Brunet, « *ces perspectives sur la durabilité des réalisations des CEC rejoignent une question apparue pour la première fois en 2002 au Forum de Porto Alegre et formalisée dans l'Agenda 21 de la culture en 2004 : elle pose celle-ci comme 4^e pilier de développement durable. C'est devenu un sujet central dans la réflexion dans ce domaine et cela ne s'imagine pas sans un pilier citoyen fort. Mais il reste beaucoup à faire* ». Aux côtés des actions économique, sociale, et environnementale, la culture aurait donc à investir ce champ de la mutation des pratiques sociales pour laquelle les CEC peuvent « *très certainement être des lieux d'expérimentation par un renversement de l'image des villes concernées ou une confrontation avec d'autres modèles culturels* ».

Les territoires de projets

« *Pour des questions de communication et de cohérence de la gouvernance, seule une ville peut détenir le label*, insiste Jacqueline Pacaud, *mais elle peut en revanche dialoguer avec un territoire* ».

Lille, comme Marseille, ou aussi Luxembourg 2007 et Essen 2010 ont inscrit leur projet dans une dynamique territoriale, dont Bertrand Collette souligne la complexité mais aussi le pouvoir de régénération en termes de gouvernance, de dépassement des rivalités (Aix/Marseille), d'ouverture à de nouvelles logiques de réseaux et de dialogue entre toutes catégories d'acteurs. Il précise que « *la problématique de Marseille-Provence 2013 avec ses 2,2 millions d'habitants et ses 130 communes complémentaires entre elles, situées à 1 heure maximum de Marseille, est différente de celle de Luxembourg qui liait 3 régions de 3 pays et 10 millions d'habitants, ou de celle d'Essen associant dans la Ruhr 5,3 millions de personnes en 53 villes dont toutes auront le même poids, ce qui est plus compliqué.* » Pour Marseille-Provence, chaque ville ne travaille pas sur son propre projet, mais, avec sa spécificité, sur les thématiques de la candidature unique. Lille, pour sa part, avait établi des rapports inhabituels avec 193 villes de sa région et de l'Eurorégion.

Les démarches de ces capitales, comme l'indique par ailleurs Raymond Weber, (l'Observatoire des politiques culturelles n°21), s'inscrivent dans une évolution où « *les dimensions transfrontalière, interrégionale et européenne des projets culturels doivent être affirmées plus systématiquement, puisque les frontières entre le culturel « national » et le culturel « européen », entre « diplomatie culturelle » bilatérale et multilatérale, vont, sinon disparaître, du moins devenir de moins en moins pertinentes.* »

La dimension européenne

Critère fondamental pour les villes candidates, la *valeur ajoutée européenne* est tout à la fois la mise en évidence de spécificités et d'une appartenance à l'Europe, un renforcement de la coopération et de la mobilité dans le secteur culturel, un dialogue avec les autres pays européens, avec les voisins de l'Europe, avec le monde.

« *Il n'était pas possible en 2004 d'envisager un projet où l'on parlerait d'Europe en tant que telle* » remarque Laurent Dréano, même si l'Europe était là, dans les aspects transfrontaliers, dans une ouverture aux jeunes artistes d'Europe. « *Mais, 5 ans plus tard, après une ouverture au monde et à l'innovation, ou des détours par Shanghai et l'Inde, on peut enfin donner toute leur place à ces pays dont l'entrée n'a pas été fêtée en 2004* ».

Avec le *Linz Europa Tour* et ses 50 concerts, lors d'un périple en bateau de 2 ans sur le Danube, la Mer Noire et la Mer du Nord, Linz a ouvert les lignes, avant de rassembler, en 2009, « *en un petit Woodstock* » des musiciens des 12 pays précédemment abordés. Riga 2016, quant à elle, nous mènerait sur une *Nouvelle route de l'Ambre* en deux voies, de la mer Baltique à Marseille, et vers Kiev, Sébastopol en Ukraine, la Grèce, puis Istanbul, et l'Inde, tandis que Marseille privilégie l'axe euro-méditerranéen, avec aussi d'autres programmes (par exemple *Cities on the Edge* - initié par Liverpool dès 2004 et qui inclut également Brême, Gdansk, Istanbul et Naples, ou des actions spécifiques avec la Slovaquie et notamment Košice, sa partenaire CEC 2013).

S'il est prévu que les deux capitales (Europe des 15 et nouveaux Etats-membres), élues chaque année de 2009 à 2019, nouent des liens privilégiés, il faut pourtant observer que leurs modes d'approche diffèrent, souligne Aiva Rozenberga. Dans les nouveaux Etats-membres, les projets CEC sont une affaire nationale, plutôt que locale ou territoriale. Avec d'autres traits communs : souvenirs vivaces de domination/dépendance par rapport à des pays voisins, nécessaires mise en place et coordination de circuits à tous niveaux, habitudes d'ingérence des politiques, vulnérabilité financière (et l'on pense à Vilnius 2009 peu armée face à une crise prise de plein fouet), et repositionnement d'image pour leur pays dans une Europe à laquelle ils savent avoir toujours appartenu. « *Notre façon de retrouver notre place sur la carte mentale de l'Europe est de ne vouloir produire que de l'excellence* » dit Aiva Rozenberga, qui donne aussi un exemple de réactions mitigées face au titre CEC. « *Le fait d'être lié en 2014 à la Suède renvoie pour certains Lettons « au bon vieux temps suédois », à une Riga qui fut la plus grande ville de Suède et un moment sa capitale, ce qui voudrait dire pour 2014 un mariage forcé nous contraignant à bien nous tenir* » .

« *Que peut-on dire d'Istanbul qui sera CEC 2010 aux côtés d'Essen et de Pécs ?* » demande-t-on dans la salle. « *Lille XXL a ouvert sur Istanbul, répond Laurent Dréano, et constaté que la vision de ses artistes dépasse de loin le clivage de savoir si la Turquie doit être en Europe, car ils sont d'abord, comme tous les artistes, des citoyens du monde. La culture serait ainsi un formidable sésame pour dédramatiser certains enjeux*». Jacqueline Pacaud note que jusqu'au titre 2010, « *des pays européens tiers pouvaient accueillir une CEC* », ce qui a permis le choix d'Istanbul, et que le potentiel des échanges et des réflexions à mener avec cette mégapole passerelle entre l'Europe, la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie sera d'autant plus valorisé qu'en 2010 des événements de prestige marqueront le 25^e anniversaire des CEC.

Un lieu privilégié d'expérimentation

« *A quoi servent les CEC ?* » interroge Bert Van Meggelen. Avec l'ensemble des intervenants, il estime qu' « *elles n'ont de raison d'être que si elles sont un lieu privilégié d'expérimentation, où se mesurent nos acquis, nos faiblesses, nos opportunités* ». Il s'agit de prendre de vrais risques, d'inventer des solutions créatives face à des tensions sévères, « *car les villes sont par essence des lieux de conflits. Et si l'art et les artistes sont importants, ce n'est pas en tant que tels, mais pour le rôle majeur qu'ils peuvent jouer dans un contexte où il s'agit de faire coopérer des forces souvent contradictoires et de plus en plus diversifiées* ». Le but premier des candidates ne doit pas être de « *gagner le titre* », mais de bâtir un projet de ville qui les reflète authentiquement, autour d'un fil conducteur donnant une cohérence nouvelle aux actions en cours et à venir, avec en outre l'enjeu de répondre à la concentration de défis induite par le label, dans un indéniable processus d'amplification.

Les CEC auraient-elles cependant ce rôle de modèle, a priori attaché à leur titre européen ? En ce sens, au delà des échecs, de la primauté souvent trop donnée à l'événementiel, au patrimonial, aux aspects touristiques ou économiques - et les CEC sont tout ça à la fois - ce concept a fondamentalement évolué.

« *Il est en outre possible que la crise fasse sensiblement repenser cette action* » souligne Roger Tropéano, ajoutant que « *les CEC proposent des éléments de réponse sur les grands débats en cours et sur les thèmes européens choisis pour conceptualiser un socle commun permettant de créer un sentiment d'appartenance à l'Europe. Elles étaient prises à l'origine pour un gadget, mais nous n'avons pas fini d'en découvrir l'impact structurant* ».

Elles sont, en tout cas, pleinement parties prenantes d'un contexte où la notion de culture a évolué, s'est décloisonnée, interagit de façon croissante avec d'autres secteurs, en lien avec des défis comme la mondialisation, les migrations (la région de la Ruhr compte des habitants de 140 pays), les transformations sociales, la pauvreté, la violence, et où de profondes mutations sont à opérer. En écho à la crise mondiale, Riga a choisi le thème de *Force Majeure* comme ligne dominante de sa candidature, pour valoriser la culture dans l'une de ses fonctions essentielles, celle d'être un vrai *kit de survie*, une force invincible d'audace, de révélations et de transformations.

Promouvoir les CEC comme modèle implique en amont la transmission du savoir-faire acquis au fil de ces 25 ans et un travail toujours plus approfondi sur la pertinence et la portée des programmes proposés, « *ce à quoi la Commission s'est beaucoup attachée ces dernières années* » remercie Laurent Dréano qui rappelle aussi l'efficacité du réseau informel initié par les CEC elles-mêmes.

Mais il reste aussi que cette action mériterait une lisibilité et une visibilité mieux en adéquation avec la richesse de ses apports sur le fond. Nous sommes ici à la fois dans le paradoxe d'un événement à perspectives européennes dont l'impact a été limité, entre autres, par les contraintes que l'Union s'est laissé imposer en matière culturelle - en un respect trop scrupuleux de l'article 151 -, et dans l'exigence plus globale de développer une communication sur le projet Europe. Cette communication ne verra le jour que si les Etats-membres s'ouvrent plus volontiers à des actions communes, au lieu de s'en tenir trop encore à ce que Jean Monnet dénonçait en 1940 : « *la coordination, qui est l'expression du pouvoir national tel qu'il est ; mais qui ne peut pas le changer, et ne créera jamais l'unité* ».

A n'en pas douter, les manifestations prévues pour les 25 ans des CEC seront l'occasion de bilans, d'interrogations, et de dynamiques renouvelées pour ces villes qui, comme toutes les

autres, et selon les déambulations d'Italo Calvino dans ses *Cités Invisibles* (thème de Rotterdam 2001), sont, entre mémoire et futur, toujours en train de naître, des narrations qui ne s'achèvent jamais.

Signalons, pour une actualisation de l'avancée de la mise en œuvre de l'agenda culturel, le second *Forum européen de la culture* prévu à Bruxelles les 29 et 30 septembre prochains.

(Synthèse : Claude Olga Infante – Cahiers européens d'Houjarray – Webzine sur l'Europe de l'Association Jean Monnet)

Informations complémentaires :

Biographie des intervenants, intervention d'Aiva Rozenberga :

www.cahierseuropeens.net/cedh011/fra/

Programme Info Day de la Commission - 5 mai 2009 :

http://ec.europa.eu/culture/news/news1936_fr.htm

Relais Culture Europe : <http://www.relais-culture-europe.org>

Association Les Rencontres : www.lesrencontres.org

Forum européen de la culture : http://ec.europa.eu/culture/news/news1904_fr.htm